

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La colonisation du Sud; débats provoqués à ce sujet, à une séance de l'Assemblée Législative de Québec, par M. Faucher de Saint Maurice, député pour le comté de Bellechasse; MM. les députés des comtés de Montmagny, l'Islet et Rimouski prennent part à la discussion.

*Causerie Agricole* : Choix de la semence (Suite); travaux de semence.

*Sujets divers* : *Le Monde* (journal publié à Montréal) et les journaux d'agriculture.—Le bétail au pâturage.—Gouttière des arbres; maladie causée aux arbres par une mauvaise taille ou un élagage fait sans précaution et sans soins.

*Choses et autres* : Conférence agricole donnée à l'Islet, sous le patronage du Corele agricole de cette paroisse, par M. J. C. Chapais, du Département de l'Agriculture à Québec.—L'emploi des cendres pour la culture, notamment à l'égard des vergers.

*Recettes* : Remède à donner à un cheval qui avale une saignée.—La fièvre de poule comme poison pour le cheval.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les vieillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La colonisation du Sud.*—L'ouverture des chemins et la construction de voies ferrées, comme moyens d'activer la colonisation dans les différentes parties de notre Province, sont ce qui attirent le plus l'attention de nos députés à Ottawa comme dans nos Chambres Provinciales. En effet ce sont les moyens les plus prompts pour en activer le développement, et la discussion se fait souvent à ce sujet dans notre Parlement Provincial.

Nous empruntons au *Journal de Québec*, le résumé suivant des débats qui ont été provoqués par le député du comté de Bellechasse, M. Faucher de St Maurice, sur l'opportunité de construire une voie ferrée, au sud, en arrière des comtés de Beauce, de Dorchester, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska et de Témiscouata.

Le député de Bellechasse s'est exprimé ainsi :

"Il y a quelques jours, le député de Terrebonne mettait sa parole patriotique au service de la colonisation du Nord. Il fut suivi par les députés de Chambly, de Rimouski, d'Ottawa, d'Hochebourg, de Témiscouata. Nous, députés du sud, nous applaudissons à l'éloquence convaincue de nos collègues et nous faisons des vœux pour voir leurs efforts réussir.

"Aujourd'hui, je viens leur en demander autant pour les comtés du sud. Un pays riche et connu des missionnaires, des trappeurs et de bûcherons, s'étend en arrière des comtés de Beauce, de Dorchester, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska, de Témiscouata et de Rimouski. Tous les rapports officiels que nous possédons s'accordent sur la fertilité du sol, sur la richesse des essences forestières. On y a trouvé des gisements minéraux de la plus grande richesse entre autres des indices de cinabres.

"Le curé de Saint-Magloire, qui est un des dignes émules de cet apôtre de la colonisation, le révérend M. Labelle, que la Chambre acclamait hier, a bien